Fox et Miller (1966)

D'autres études, comme celle de Fox et Miller (1966), utilisent une méthodologie comparative de nature statistique. Cette étude repose sur une analyse de régression de deux variables dépendantes relatives à la mobilité (proportion d'individus ayant un père exerçant une profession manuelle et exerçant eux-mêmes un emploi non manuel, proportion d'individus dont le père exerce une profession non manuelle et exerçant eux-mêmes un emploi manuel), en fonction d'un ensemble de variables « explicatives" : taux global de scolarisation, mesure d'urbanisation, mesure de stabilité politique, produit national brut par tête. L'analyse est appliquée à 12 pays (Allemagne de l'Ouest, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Suède). Le résultat principal qui se dégage de l'étude est que la mobilité ascendante (des emplois manuels vers les emplois non manuels) est, toutes choses égales d'ailleurs, fortement liée à l'importance des taux de scolarisation. Ce résultat paraît contradictoire avec les analyses précédentes. Les analyses théoriques du chapitre VI, comme les données empiriques présentées à la première section de ce chapitre, montrent en effet, on s'en souvient, qu'une expansion considérable des taux de scolarisation s'accompagne d'une grande stabilité de la mobilité. Mais il faut voir qu'on peut observer une corrélation entre développement du système d'enseignement et mobilité sans qu'il y ait à proprement parler influence de la première variable sur la seconde. Un tiers facteur (développement économique, par exemple) peut expliquer que dans les pays où l'éducation est plus développée, la mobilité ascendante est, pour sa part', plus grande, le tiers facteur ayant une influence indépendante sur chacune des deux variables 1.

D'un autre côté, la mobilité descendante (des emplois non manuels aux emplois manuels) est, toutes choses égales d'ailleurs, faiblement liée aux taux de scolarisation. Ainsi, la Grande-Bretagne qui, d'après les données de Fox et Miller, a un taux de mobilité ascendante et un taux de scolarisation particulièrement élevé, a aussi un des taux de mobilité descendante les plus élevés. La Finlande a, de son côté, un taux de mobilité ascendante et un taux de scolarisation bas, mais également un taux de mobilité descendante parmi les plus bas. On voit qu'on retrouve, à propos de cette analyse de type statistique, les mêmes difficult~ qu'à propos de l'étude de Lipset et Bendix (1959) ou de celle de Miller (1960) : même en s'en tenant à des catégories grossières, il est difficile d'établir une relation précise entre la structure de la mobilité et certains facteurs explicatifs comme l'expansion du système d'enseignement.

La conclusion qui se dégage de ce rapide compte rendu sur les études comparatives en matière de mobilité sociale est, on le voit, essentiellement négative. Peut-être la seule conclusion digne d'être retenue à cet égard est-elle celle de Lipset et Bendix, à savoir que, si on admet de négliger des différences internationales souvent faibles et contestables, la structure de la mobilité est assez voisine dans la plupart des sociétés industrielles. Ce résultat est conforme aux conclusions de la théorie présentée ici.